L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 34, entre Royale et Bourbon.*

No. 197. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 6 MAI 1829. Vol. II.

Conditions—L'ABEILLE parait tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent *six escalins* pour la première fois, et *trois escalins* pour chaque insertion subséquente, *pour chaque langue, payable d'avance*, ou bien une piastre par carré, pour la première insertion, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

SAVON—100 caisses Savon No. 1 de qualité supérieure, de la fabrique de Thomas Hyde et Co. en débarquement du brick América, venant de Boston, et à vendre par

STETSON & AVERY,
12 fév. Rue Royale, No. 67.

Aux amateurs de beaux Chapeaux.

Les soussignés viennent de recevoir par le paquebot Frances, de New-York, un assortiment de superbe CHAPEAUX de différentes qualités qu'ils offrent à vendre avec une grande quantité de Bottes, Souliers et linge fait, fin et commun.

27 fév. MATHIEU & PINTA.
Rue de la Levée entre Conti et Bienville, N° 46.

CHAPEAUX.

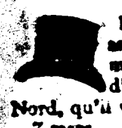

Le soussigné a reçu, par le dernier arrivage de New-York, un joli assortiment de CHAPEAUX, provenant d'une des premières fabriques du Nord, qu'il vendra à des prix très modérés.

7 mars. E. DEBERGUE.

Dissolution de Société.

LA société qui existait entre Charles Jourdan et Félix Paul, sous la raison de CH. JOURDAN & Co. est dissoûte d'un commun accord, à partir du 1er. Avril : Ch. Jourdan est seul chargé de la liquidation ; en conséquence, ceux qui ont quelques réclamations à former sont invités à se présenter, comme aussi ceux qui doivent à la ci devant société sont priés de s'acquitter le plutôt possible.

CH. JOURDAN.
3 avril FX. PAUL.

PENSION BOURGEOISE.

MME BLOIS prendra en pension des personnes décentes, dans la maison au coin des rues Poydras et Tchoupitoulas, faubourg Ste. Marie, au prix les plus modérés. 27 mars—1m.

VROUMAGE offre à vendre les articles suivans reçus par le Philetus du Havre.

3 balles Toile écrue pour pantalon.
7 dito Coutil doc pour pantalon.
D'importations antérieures.
300 bques. Vin rouge de toutes qualités.
1500 caisses dito et blanc dito.
300 dito Prunes.
Huile d'olive, fil de Rennes, fil à voile et à laine, Champagne mousseux, bonbons, eau de Cologne, &c. &c. 27 fév.

AVIS.—Toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de la feue Vve. Dreux sont priées de les présenter au soussigné, exécuteur testamentaire.

17 mars—3 A. DREUX.

LOTERIE
DE L'EGLISE CATHOLIQUE
DES NATCHITOCHES,
6ème. CLASSE.

Le tirage aura positivement lieu à la Nouvelle-Orléans, le JEUDI 21 Mai 1829.

Le tirage de la 7e. classe de la Loterie des Natchitoches aura lieu le 3 Juin 1829.
Le tirage de la 8e. classe de la même Loterie aura lieu le 30 Juin 1829.
Le tirage de la 9e. classe de la même Loterie aura lieu le 11 Juillet 1829.
Le tirage de la 10e. classe de la même Loterie aura lieu le 25 Juillet 1829.
Le tirage de la 11e. classe de la même Loterie aura lieu le 8 Août 1829.

PROSPECTUS.

1	lot de	$ 10000	est	$ 10000	
1	do	do 4000	do	do 4000	
1	do	do 2500	do	do 2500	
1	do	do 1800	do	do 1800	
1	do	do 1600	do	do 1600	
1	do	do 1352	do	do 1352	
5	lots	do 750	do	do 4500	
6	do	do 550	do	do 3300	
6	do	do 350	do	do 2100	
157	do	do 60	do	do 9360	
780	do	do 8	do	do 6240	
7800	do	do 4	do	do 31200	
					77952

$760 Lots.

PRIX DES BILLETS.

Billets entiers, $4; moitiés, $2; quarts, $1.—Chaque paquet entier ne pourra gagner moins de $16; les moitiés et quarts en proportion.

J. B. FAGET, DIRECTEUR,
23 avril rue de Chartres, No. 118.

Hôtel Pontchartrain.

LE Sr GIRAUDEAU Jne. a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de prendre le bel Etablissement du Lac, connu sous le nom d'*Hotel Pontchartrain*, tenu ci-devant par M. Cornet. Ayant fait quelques améliorations à cet établissement et mis tous ses soins à pouvoir recevoir dignement les personnes qui se présenteront, il ose espérer mériter l'encouragement du public.

Il annonce qu'il fera l'ouverture de cette maison Dimanche prochain, 26 de ce mois, et on y trouvera tout ce qu'on pourra désirer. 25 avril.

$25 DE RECOMPENSE.

PARTI environ de chez le soussigné, un nègre nommé DICK BROWN, âgé d'environ 35 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, mesure française, fortement constitué nez plat, figure très-noire ; il a plusieurs marques sur la figure. Quand il s'est absenté de chez le soussigné, il avait des pantalons de cotonnade bleue avec des pièces aux genoux, une chemise de gingas et un gilet de calmouck blanc. Il a emporté avec lui un paquet de hardes. Ledit esclave a été acheté de M. Stephen Peillon, il y a environ quatre mois et demi. La récompense ci-dessus sera donnée à toute personne qui le fera enfermer dans une des geoles de cet Etat, ou le ramènera au soussigné, faubourg Marigny, rue Marigny, No. 112.

Les capitaines de bateaux à vapeur et autres sont prévenus de ne pas recevoir ou cacher ledit nègre, sous peine d'être poursuivis conformément à la loi.

Mrs. les Shériffs des diverses paroisses de cet Etat sont priés de porter leurs soins à l'arrestation de cet esclave.

21 av.—3, 115j. FRANÇOIS ROBOUAM.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTI MARRON de chez le soussigné, depuis le 25 Mars dernier, le mulâtre nommé CHARLES, âgé d'environ 40 ans, ne parlant qu'anglais, taille d'environ 5 pieds 3 pouces français, très gras, figure ronde et les cheveux frisés, ayant une forte cicatrice au haut du front ; il a mal à un pied, ce qui le fait boiter : il tombe quelquefois dans des crises, et a l'habitude de travailler sur la levée ou à bord des bâtimens. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le conduira à la geole ou à son maître, rue Bourgogne, entre les rues du Maine et St.-Philippe.

Les capitaines de navires, bateaux à vapeur ou autres embarcations, sont prévenus de ne point recevoir ledit esclave à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

22 avril.—3. J. B. SAILLARD.

BUREAU DE L'ADJUDANT ET INSP. GENERAL.
Nouvelle-Orléans, 23 Avril 1829.

CONFORMEMENT à la 13ème. section de l'acte intitulé : "Acte supplémentaire aux divers actes relatifs à la Milice, approuvé le 17 Mars 1828, tous les Commandants de Régiments, de Bataillons et de Compagnies et autres officiers de milice ; tous les anciens officiers qui ont donné leur démission, et enfin tous les bons citoyens, dans l'étendue de la Nlle.-Orléans et ses faubourgs (à l'exception des commandants et membres des compagnies de volontaires) qui peuvent avoir en leur possession des armes ou des accoutremens appartenant à l'Etat, sont invités à les remettre à l'arsenal de l'Etat, rue St. Pierre, No. 90, afin de mettre l'Adjudant et Inspecteur Général à même de se conformer aux dispositions de la section susmentionné.

A. PEYCHAUD,
25 avril. Adjt. et Insp. Gén.

AVIS.

LA société qui a existée entre moi et A. FONVERGNE est dissoute à dater de ce jour.

22 avril—3f. F. ESCOFFIE.

EN la calle de Santa-Ana, entre la Plaza de Armas y calle Real, al mismo lado de la casa de la Fabrica, se halla un surtido de Chocolate de todas clases, Tabaco rape, Puros y Cigaros, y el Remedio del Dr. Leroy ; todo por-mayor y menor, y á precios muy equitativos.

Dichos señores ofrecen á los caballeros españoles que tengan la bondad de darles algunas ordenes, cumplirlas con el mayor gusto y esmero. 10 de abril—6

UN professeur de musique, déjà connu dans cette ville désire trouver quelques ecoliers pour la GUITARE. Il fait usage d'une méthode tellement simple et facile, qu'en peu de tems on peut se servir avantageusement de cet instrument. Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance pourront s'adresser au café de Dn. Heredonso Garcia, encoignure Condé et Place d'Armes. 21 Avril.—2f.

AVIS.—Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il a transporté sa Boutique de *Barbier et Repasseur*, à la rue Dumaine, entre les rues de la Levée et Coudé, où il continuera sa profession. Etant dans un local plus vaste et plus élégant, il espère que ses habitués continueront à me

JOACHIN CIRILO.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—ce 29 Avril 1829.—Présent l'honorable James Pitot.

Frgoisco Macias vs. *ses créanciers* } SUR la lecture et l'enregistrement de la pétition et des documens relatifs à cette affaire, il est ordonné par la Cour qu'une réunion des créanciers dudit pétitionnaire ait lieu, en Cour pleine Cour, le 21ème. jour de Mai 1829, à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur l'objet de ladite pétition, et jusqu'à cette époque, toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues.—Je certifie l'extrait ci-dessus conforme.

30 avril—6 Thos. S. KENNEDY—Greffier.

PAR ordre de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse St. Charles, avis est par le présent donné aux créanciers de feu *P. E. Foucher* et à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à faire connaître, dans dix jours de date, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau de distribution établi par l'administrateur ne serait pas homologué et les administrateurs déchargés.

Paroisse St. Charles, 16 Avril 1829.

J. M. MOREL GUIRAMAND.
16 avril. Juge de la Cour des Preuves.

Tirage de la 8ème. Classe de la

LOTERIE

De l'Eglise Evangélique Française.

No. 382,	$5000	No. 4433,	$2500
No. 2512,	1800	No. 4548,	1500
No. 9652,	1000	No. 6537,	600
No. 957,	500	No. 7485,	500
No. 8888,	500	No. 8693,	500

Nos. 855, 6875, 7102, 1819, 3363, 7986, 6052, 7444, 9269. Chaque $100

Tous les billets finissant par 68, $10
" " " 94, 1 ou 97, 5
" " " 0, 2, 4, 6 ou 8 4

Auront droit à deux lots, $10 et 4.
" " " 5 et 4.

On trouvera à tous les bureaux de loterie des listes détaillées.

D. MALCOLM—Directeur.

Pour le paiement comptant ou le renouvellement dans la Loterie de l'Eglise Catholique, qui sera tirée Samedi, (Gros lots $10,000—billets 4 piastres.) S'adresser à l'un ou à l'autre des bureaux de MALCOLM, rue de Chartres, Nos. 54 et 86. 6 mai.

AVIS—ATTENDU qu'Alexandre Williams shériff et collecteur de taxes pour la paroisse d'Ouest, Baton-Rouge, s'est adressé à moi, à l'effet d'annuler les deux obligations qu'il a souscrites le onzième jour de Février mil huit cent vingt sept, comme principal, conjointement avec Victor Hébert, Ursin Landry et Onéziphort Bernard, ses sécurités ; et d'une obligation qu'il a souscrite le vingt-cinquième jour de Février mil huit cent vingt huit, comme principal, conjointement avec J. B. Hébert et Onéziphort Bernard, ses cautions ;

Avis est donné par le présent, à toutes personnes intéressées de déduire, par écrit, au secrétariat de l'état, dans le délai de quatre-vingt dix jours, à dater de la dernière publication du présent, les raisons pour lesquelles lesdites obligations et hypothèques ne seraient pas levées et annullées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le vingtième jour de Février 1829.

P. DERBIGNY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Par le Gouverneur, GEORGE A WAGGAMAN.
21 avril *Secrétaire d'Etat*

VROUMAGE offre à vendre les articles suivans reçus par les derniers bâtimens de Bordeaux et du Havre.

15 balles de brain pour moustiquaire, 3-4 1ère. qualité.
100 pièces de velours coton, (pour le marché espagnol.)
4 balles de toile grise pr. pantalon. 4 do léontine.
100 pièces coutil écru, 12 balles fil de Rennes, très fin.
D'importations antérieures.
250 bques vin rouge de Bordeaux de 24 à 50 piastres.
15 tierçons vin blanc haut Barsac et Sauterne.
25 caisses de prunes par 10e. de boite.
1500 do. de vin rouge et blanc, diverses qualités. 10 boucauds fil à voile et à seine.
15 cs. serrures et autres ferrements.
20 tierçons vin aigre blanc, 10 pipes eau de vie 4e. preuve.
20 dames-jeannes eau de vie de Cognac, très vieille, et 1ère. qualité.
20 do. vieux vin d'Oporto depuis 8 ans dans le pays.
40 barils de café 1ère. qualité, de St. Yago de Cuba.
50 surons de tabac de Cuba, pour cigarres. 20,000 bouchons pr. bouteilles et damejeannes. 16 avril.

Florences, Draps français &c.

LES soussignés débarquent dans ce moment des navires Waltham et Milton de Bordeaux, et offrent à vendre

Des Florences de couleurs assorties.
Draps français et circassiennes.
4ème. preuve eau-de-vie Cognac, en pipes et en barils de 18 gallons, d'une qualité supérieure.
Tableaux à musique.
Vinaigre de vin blanc, Fruits à l'eau-de-vie et un assortiment général de vin rouge de Bordeaux, en barriques et en caisses. G. & BORDUZAT & Co.
8 avril Rue Royale, No. 108.

BEURRE & GRAISSE—33 frequins de Beurre dit Goshen, première qualité, arrivé par le navire [illegible] à vendre par

1er [illegible]

AVIS.

ATTENDU que Samuel S. Wheeler s'est adressé à moi, demandant la cancellation de deux obligations souscrites par lui, la première, le 16 Avril 1828, comme Sherif de la paroisse de la Fourche-Inférieure, conjointement avec Henry F. Knoblock et Jean Louis Labadie & Co. comme cautions ; la seconde, le 18 Avril 1828, comme Collecteur des taxes de la dite paroisse, conjointement avec John Maranges et Aubin B. Thibodeaux, comme cautions.

Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées d'avoir à fournir, par écrit, au bureau de Secrétaire d'Etat, dans les 90 jours qui suivront la publication de cet avertissement, les raisons pour lesquelles les dite obligations ne seraient pas levées et annullées.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nelle Orléans, le trentième jour de Mars, mil-huit-cent-vingt-neuf, et la cinquante troisième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

P. DERBIGNY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
G. A. WAGGAMAN
Secrétaire d'Etat. 31 mars

AVIS.

ATTENDU que William C. Randall s'est adressé à moi, demandant que l'obligation qu'il a souscrite le vingtième jour de Mars mil-huit-cent-vingt sept, comme annotateur des hypothèques de la paroisse de l'Ascension, conjointement avec David A. Randall, comme caution, soit levée et annulée ;

Avis est donné à toutes les personnes que cela peut intéresser, d'avoir à présenter, dans quatre-vingt dix jours à compter de la date de la dernière publication des présentes, au bureau du Secrétaire d'Etat, les raisons pour lesquelles lesdits engagemens ne seraient pas annullés et les hypothèques légales qui en résultent ne seraient pas levées et éteintes.

Donné à la Nouvelle-Orléans, sous ma signature et mon sceau, ce deuxième jour d'Avril mil-huit cent-vingt neuf et dans la cinquante-troisième année de l'Indépendance des Etats Unis d'Amérique.

P. DERBIGNY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Par le Gouverneur.
GEORGE A. WAGGAMAN,
4 avril—3m *Secrétaire d'Etat.*

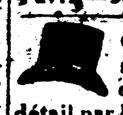

CHAPEAUX de Castor supérieurs à tout ceux arrivés précédemment à vendre en gros et en détail par le soussigné.

10 Jan. E. DEBERGUE.

DEMANDE D'EMPLOI.

UN jeune homme bien recommandé et qui pourrait s'employer sur une habitation en qualité de gérant, et même d'ingénieur, s'il s'y trouvait un moulin à vapeur. Il peut enseigner les premiers élémens des langues Française, Anglaise et Espagnole. S'adresser au bureau de l'Abeille. 1er avril

---

ESCLAVE EN MARONNAGE.

EST partie marronne depuis une quinzaine de jours, une griffonne américaine nommée PATIENCE, native du Kentucky, agée d'environ 30 ans, d'une belle taille, et très puissante du corps, ayant quelques dents du devant cassées. Elle ne parle qu'Anglais ; elle était habillée, lors de son départ, d'une robe de ciamoise rouge foncé, mais il est possible qu'elle ait changé de vêtement. Une récompense honnête sera donnée à celui qui la ramènera au soussigné, ou la mettra à la geole.

Les capitaines des bateaux à vapeur et autres, sont priés de ne pas la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la loi.

3 avril C. GRANDPRE',
Rue Bourgogne, entre Hopital et Quartier.

AVIS.—La société ci-devant connue sous la raison de PETELLAT, GILLET & Co., est dissoute, d'un commun accord, à compter de ce jour.

Toutes les personnes ayant des réclamations contre ladite société, sont priées de se présenter immédiatement, et celles qui pourraient lui devoir sont priées de vouloir bien régler avec l'un ou l'autre des soussignés.

F. PETELLAT.
F. GILLET.
Jn. Jh. BLANCHARD.
1er. avril—6 Par F. PETELLAT.

REÇU par le navire *Antioch*, venant du Havre, et à vendre par Mde. Vve. DUPAS, à l'encoignure des rues de Chartres et Toulouse :

Pâtés de lièvre truffés ; Dindes aux truffes ; Truffes pures ; Pâtés de perdreaux truffés ; Chapitoies Perdrix truffées et roties ;
Caisses d'Oies ; Sardines à l'huile et au beurre ;
Fruits conservés en bouteilles ;
Saucissons de Lyon, ditto de Boulogne.
3 Avril—4

AVIS.—Le soussigné devant partir pour France dans très peu de tems (le 25 court.) prie les personnes à qui il pourrait devoir, de vouloir bien se présenter à son domicile pour être soldées. En même tems, il espère que ceux qui lui doivent voudront bien profiter de cet avis pour le liquider.

Il profite de cette circonstance pour annoncer qu'il a à vendre quelques instrumens de musique tels que violons, guitarres, &c., qu'il cédera à des conditions très-avantageuses.—De plus un fond de cabaret, en bloc ou en détail.

P. BRESSLER.
3 avril—4 A l'encoignure Dumaine et Bourbon.

LOTERIE

DE L'EGLISE CATHOLIQUE

Des Natchitoches.6e. classe

Devant se tirer positivement à la Bourse, le Jeudi 21 Mai.

—PROSPECTUS :—

1	lot de	$10,000		$10,000
1	" "	4,000		" 4,000
1	" "	2,500		" 2,500
1	" "	1,800		" 1,800
1	" "	1,600		" 1,600
1	" "	1,352		" 1,352
5	" "	750		" 3,750
6	" "	550		" 3,300
6	" "	350		" 2,100
156	" "	60		" 9,360
780	" "	8		" 6,240
7800	" "	4		" 31,200
8,760 Lots				$ 77,952

15,600 Billets blancs.

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30 ; 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux : et le billet qui aura les 1er., 2e. et 3e. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à..... $10,000

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit :

Nos. 1, 3 et 2	4,000
2, 1 et 3	2,500
2, 3 et 1	1,800
3, 1 et 2	1,600
3, 2 et 1	1,352

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir : les 1er. 2e. et 4e., dans quelque ordre se soit, auront droit à 750

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 2e., 3e. et 4e., dans quelque ordre que ce soit, auront droit à 350

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 1er. et 4e., auront chacun droit à 60

Tous les autres billets, au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à 8

Les 7800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à 4

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres venant de part seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, N°18.

Prix des Billets.

Entiers $ 4, demis 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de $16 ; demi et quart en proportion.

J. B. FAGET.—*Directeur*,
rue de Chartres, No. 118, entre les rues Conti et St. Louis.
11 mai

VR. ROUMAGE offre à vendre les articles suivants en débarquement des navires Henry-Astor et Roxelane, de Bordeaux :

Eau-de-vie en pipes 4ème. preuve (Dupuy)
Vin rouge en barriques divers crus,
Vinaigre blanc 1ère. qualité,
Vin blanc de Graves, haut Sauterne et haut Barsac, en tierçons,
Vin blanc en caisses, haut Barsac et haut Sauterne,
Do. do. 1ères. Graves par caisses de 24 bouteilles,
Vin rouge en caisses, Chateau-Margaux, St. Julien &c.
Do. do. Gruau-Larose, Leoville, Chateau Lafitte par caisses de 12 bouteilles et 24 bouteilles,
Vivres conservés, tels que Sardines cuites au beurre et à l'huile, Franboises, Cerises, Fraises, Abricots, Coings &c.
Confite à l'eau-de-vie, Saucissons de Lyon,
Prunes par 10/00 de caisse,
Liqueurs par caisses de 12 bouteilles.
Fil à voile par pelotes de 10 à 20 à la liv
Fil à seine par écheveaux,
Fil de Rennes blanc, fin,
Lignes de pêche,
Serrures fines de 4, 5, 6, 7 et 8 pouces et autres ferrements.

De plus, en magasin—Vin de Champagne mousseux. 1ère. qualité de 1825 et divers autres articles. 21 avr

---

REMEDE

Infaillible contre la dyssenterie.

AVIS.—Une ancienne habitante de St. Domingue possède, pour guérir la dyssenterie, un remède qui n'a jamais manqué de produire à ceux qui s'en sont servi, les plus grands soulagemens. Son mode de traitement est fort simple : elle n'exige rien du malade qu'après sa guérison finale ; elle traitera gratis les personnes indigentes ; ces dernières payant seulement le coût des remèdes.—S'adresser au bureau de l'Abeille. 16 avril